

PLACEMENTS GARANTIS LIÉS AUX MARCHÉS (PGLM)

Pl@cement garanti Canadien – Ambitieux

Terme : 3 ans



APERÇU

Le Pl@cement garanti Canadien – Ambitieux vous offre le potentiel de rendement de 20 grandes sociétés canadiennes, tout en protégeant votre capital. Il offre également une diversification sectorielle.

- Exclusivement dans AccèsD
- Taux de rendement potentiel bonifiés
- Couvert par l'assurance-dépôts¹
- Versement des intérêts à l'échéance
- Admissible au REER et au CELI
- Non admissible aux régimes suivants : REER immobilisé, REEI, RNV, FERR, CRI et FRV
- Aucuns frais de gestion
- Si le placement n'est pas enregistré, imposition du rendement à l'échéance²
- Admissible au calcul de ristourne de la caisse

Indications de rendement	500 \$ et plus
Rendement annuel composé maximal	2,12 %
Rendement cumulatif maximal	6,50 %
Taux de participation	100 %

Dates clés	
Période de vente	26 janvier au 22 mars 2021
Émission du placement	8 avril 2021
Échéance du placement	8 avril 2024

Le taux de participation représente le pourcentage du rendement des titres de référence qui est versé au détenteur à l'échéance. Les rendements indiqués tiennent compte du taux de participation.

La caisse est l'émetteur du placement.

¹Pour en connaître davantage sur la protection de l'assurance-dépôts, veuillez consulter lautorite.qc.ca.

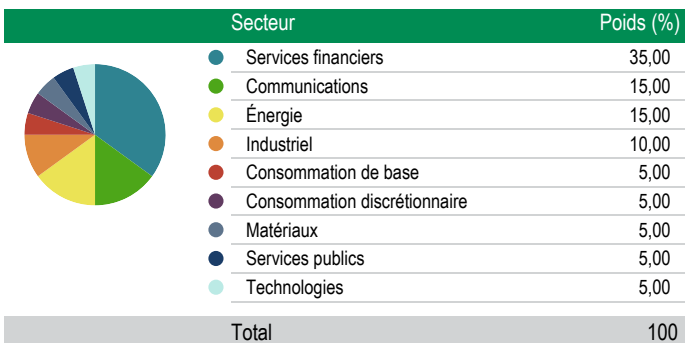
²Sauf l'intérêt payé avant la date d'émission.

COMPOSITION DU PLACEMENT

Le panier de référence est composé de 20 sociétés canadiennes issues de différents secteurs économiques. Chaque entreprise occupe le même poids dans le panier qui est réparti comme suit :

Société	Secteur
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Services financiers
Banque de Nouvelle-Écosse	Services financiers
BCE Inc.	Communications
Brookfield Asset Management Inc.	Services financiers
Cie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	Industriel
Compagnie Pétrolière Impériale Limitée	Énergie
Fairfax Financial Holdings Limited	Services financiers
Fortis Inc.	Services publics
Intact Corporation financière	Services financiers
La Banque Toronto-Dominion	Services financiers

Société	Secteur
Magna International Inc.	Consommation discrétionnaire
Metro Inc.	Consommation de base
Power Corporation du Canada	Services financiers
Shaw Communications Inc.	Communications
Suncor Énergie Inc.	Énergie
TC Énergie	Énergie
Telus Corporation	Communications
Thomson Reuters Corporation	Technologies
Waste Connections, Inc.	Industriel
Wheaton Precious Metals Corp.	Matériaux



CE PLACEMENT ME CONVIENT-IL ?

Ce placement pourrait vous convenir si vous :

- acceptez de faire votre achat en ligne pour profiter d'un taux de rendement potentiel bonifié
- désirez protéger votre capital ;
- souhaitez diversifier votre portefeuille ;
- avez un horizon de placement de 3 ans ou plus ;
- ne planifiez pas retirer votre argent avant l'échéance ;
- acceptez de renoncer au rendement garanti offert par une épargne à terme traditionnelle pour bénéficier d'une possibilité de rendement supérieur.

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE AVEC UNE ÉPARGNE À TERME TRADITIONNELLE ?

Ce placement garanti diffère d'une épargne à terme traditionnelle parce qu'il ne procure pas un rendement déterminé à l'avance.

Le rendement du placement est fonction de l'appréciation des titres de référence et ne peut être connu qu'à son échéance. Le rendement pourrait être nul à l'échéance.

COMMENT LE RENDEMENT EST-IL CALCULÉ ?

Jusqu'à l'émission, votre placement produit des intérêts de 0,10 % par année.

Entre la date d'émission et la date d'échéance, le rendement est déterminé en fonction de la variation des cours de référence, jusqu'à un maximum de 6,50 %.

Afin de réduire l'effet d'un éventuel repli des marchés, nous prenons en compte la moyenne des lectures mensuelles des cours pendant les 3 derniers mois du terme.

Ce placement ne donne pas droit aux dividendes versés sur les titres de référence.

Pour tous les détails du calcul du rendement, veuillez lire la convention de placement.

Le rendement variable est basé sur l'évolution du cours des titres de référence et pourrait être nul à l'échéance. Votre capital est toujours garanti à l'échéance.

COMMENT SUIVRE L'ÉVOLUTION DE MON PLACEMENT ?

Vous pouvez utiliser l'outil Suivi dynamique du rendement des placements garantis liés aux marchés en ouvrant une session dans AccèsD, section Épargne et placements, ou en consultant desjardins.com/suivirendement. L'information sur le rendement est présentée à titre indicatif seulement. Le rendement de votre placement est aussi inscrit sur votre relevé de compte mensuel Desjardins, à titre indicatif. Le rendement du placement n'est connu qu'à son échéance.

QUE SE PASSE-T-IL À L'ÉCHÉANCE DE MON PLACEMENT ?

Peu avant l'échéance de votre placement, vous recevrez un avis par la poste ou dans AccèsD. À l'échéance, à moins d'instructions contraires de votre part communiquées dans AccèsD si le placement est admissible au renouvellement en ligne, ou auprès de votre conseiller, votre placement sera automatiquement réinvesti dans un produit de nature et de terme similaires.

EST-IL POSSIBLE DE RACHETER MON PLACEMENT AVANT L'ÉCHÉANCE ?

La convention de placement ne prévoit pas de possibilité de conversion ou de rachat avant l'échéance de ce placement.

QU'ARRIVE-T-IL EN CAS DE PERTURBATION DES MARCHÉS ?

La caisse détermine, à sa seule discrétion, les mesures appropriées à prendre dans les circonstances. Par exemple, en cas d'arrêt des transactions effectuées sur les marchés boursiers, la caisse pourrait décider de reporter la date à laquelle le niveau de l'indice de départ du placement est pris en compte.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

Vous avez un délai de 5 jours ouvrables suivant la réception de votre convention de placement, par la poste ou via AccèsD, pour demander à votre conseiller d'AccèsD d'annuler votre placement.

RENSEIGNEMENTS

Pour vous procurer ce produit ou pour obtenir plus d'information :

- visitez desjardins.com/offreexclusive
- ouvrez une session dans AccèsD ;
- communiquez avec votre conseiller d'AccèsD ;
- composez le 514 224 7737 ou le 1 800 224 7737, options 4 et 1.

PRIX ET DISTINCTIONS



Meilleur manufacturier, Canada

L'investisseur devrait lire la convention de placement avant d'investir. Elle peut être consultée sur desjardins.com/pglm.

Le présent document n'est fourni qu'à titre indicatif. En cas de divergence entre ce document et la convention de placement, cette dernière prévaut.

Desjardins et Desjardins gestion de patrimoine sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisées sous licence.